

# Isoquants

---

Microéconomie 1



On étudie la production d'une firme en se plaçant dans un cadre de long terme, c'est-à-dire sur une période de temps pendant laquelle tous les facteurs de production (notamment travail et capital) peuvent varier.

Maïder SAINT JEAN



# Fonction de production à deux facteurs

En longue période, quand tous les facteurs de production sont variables, la firme peut fabriquer son produit de différentes manières en combinant différentes quantités de travail et de capital.

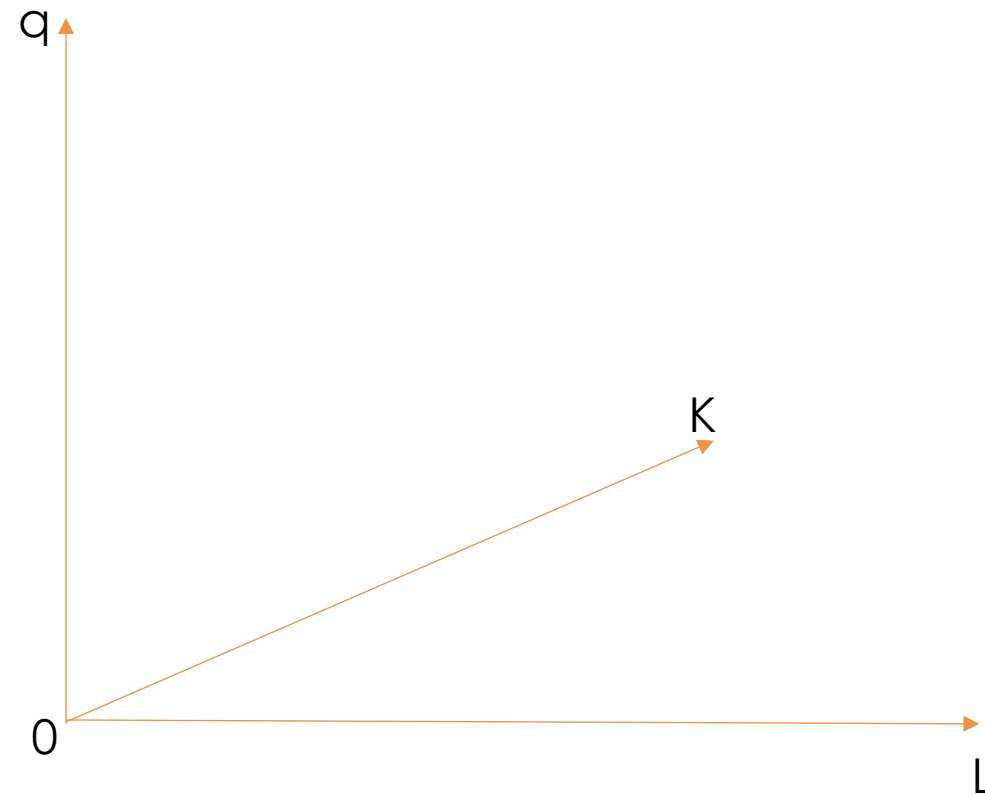
Il s'agit de voir comment une firme peut choisir parmi les combinaisons de travail et de capital qui génèrent le même niveau de production.

On suppose que les productivités marginales des facteurs sont positives mais décroissantes.

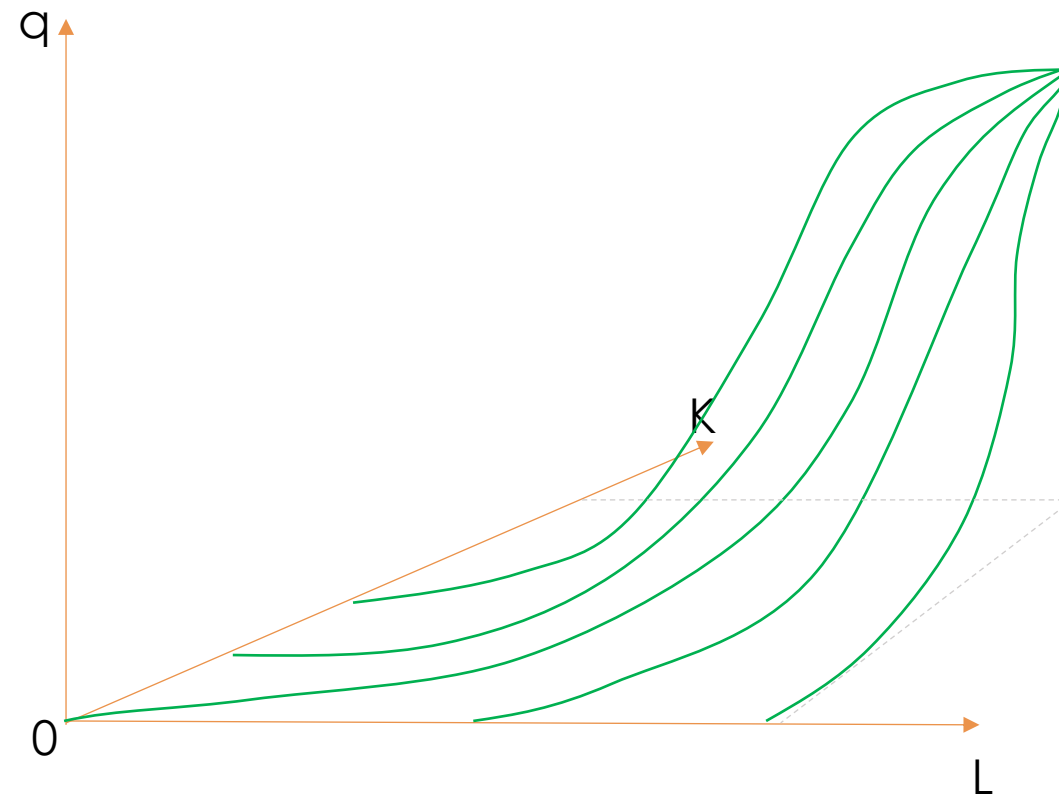
Une isoquant est une courbe qui représente l'ensemble de toutes les combinaisons de facteurs qui permettent d'obtenir un même niveau de production.



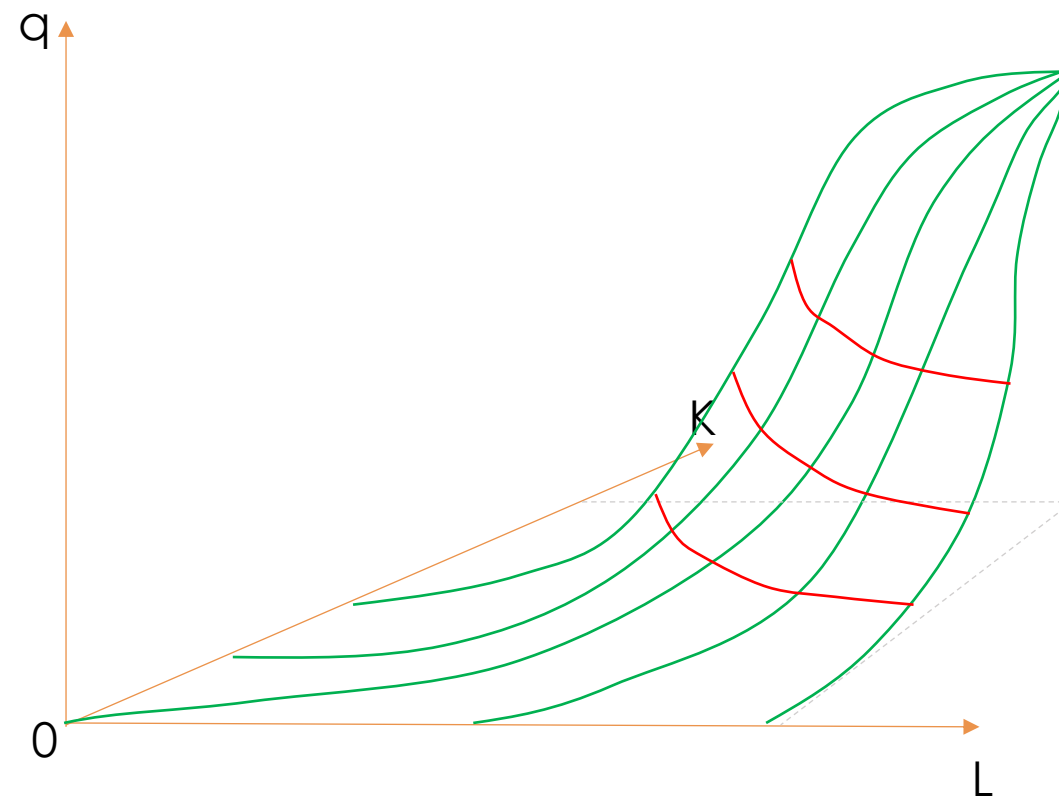
# Collines de production et isoquants



# Les « collines » de production

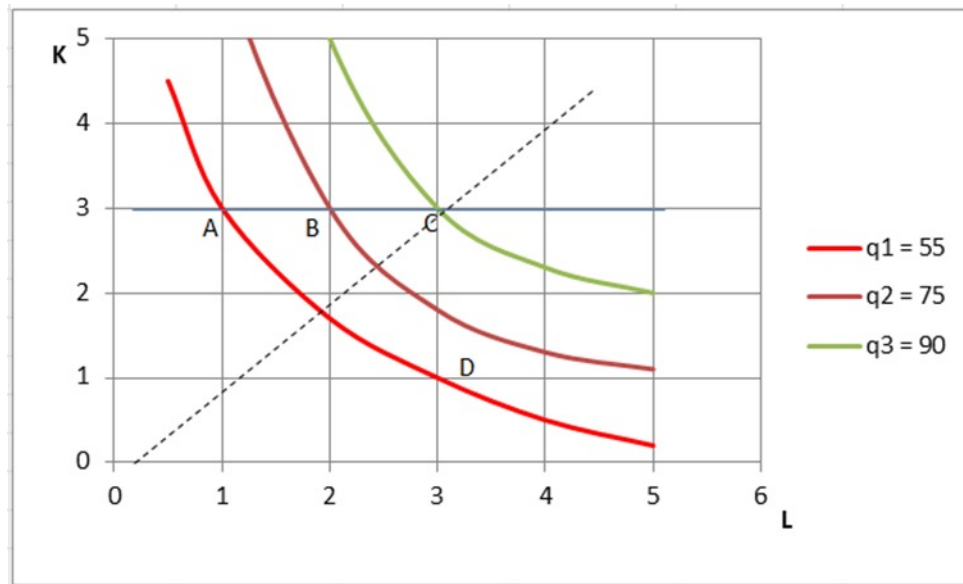


# Collines de production et isoquants



# La carte des isoquants

## Graphique



## Commentaire

- La figure montre 3 isoquants, chacune représente un niveau de production différent.
- D'une courbe à l'autre du bas vers le haut, le niveau de production s'élève ( $q_1=55$ ,  $q_2=75$ ,  $q_3=90$ ).
- L'ensemble de ces 3 isoquants est appelé **la carte des isoquants**.
- Deux points d'une même courbe représentent un même niveau de production mais chaque niveau de production est obtenu avec des combinaisons différentes de facteurs.

# Références

Microéconomie 1, Maïder Saint Jean, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.